

# ALERTE LINGETTES

## RAPPEL DEVERSEMENTS INTERDITS :

*La station d'épuration n'est pas une poubelle*

Il est formellement **interdit** de déverser dans les collecteurs publics d'eaux usées :

- **Les lingettes, les serviettes et tampons hygiéniques**

*Les lingettes biodégradables sont également interdites  
le processus de dégradation dure plusieurs jours  
ce qui est bien supérieur au temps de passage dans les canalisations*

**Merci de votre compréhension**

*Juin 2023*



# L'ESCARENE – INFOS

[www.escarene.fr](http://www.escarene.fr)



## JETER LES LINGETTES DANS LES TOILETTES VOUS COÛTE CHER



### LES LINGETTES DANS LES TOILETTES

Jetées dans les toilettes, les lingettes s'accumulent dans les canalisations, empêchant progressivement les eaux usées de s'écouler dans les égouts.

### CONSÉQUENCES

Le réseau se bouche petit à petit et les risques de débordement chez l'habitant se multiplient.

Les canalisations et les pompes de relevage sont totalement obstruées par les lingettes.



### LE CURAGE DU RÉSEAU

Une intervention d'urgence est alors nécessaire : un nettoyage haute-pression et une aspiration du réseau par une hydrocureuse sont réalisés ainsi qu'un nettoyage manuel des pompes par les agents d'exploitation.

Les lingettes sont récupérées pour être envoyées en décharge.

**CONTRAIREMENT AUX IDÉES REÇUES,  
LES LINGETTES NE SONT NI RECYCLABLES NI BIODÉGRADABLES.**

**APRÈS UTILISATION, JETEZ-LES À LA POUBELLE DANS  
VOTRE BAC À ORDURES MÉNAGÈRES !**

Relations : service communication Grand Culis - Nr pla jmr/saf & mode publique